

Evaco fait son entrée en Bourse à travers l'émission d'obligations

Même si ses actions ne sont cotées ni sur le marché officiel ni sur le second marché, le groupe Evaco s'est imposé les mêmes règles de transparence et de bonne gouvernance que les sociétés cotées en Bourse.



Le Clos du Littoral est le dernier-né des projets du groupe Evaco. Une première phase comprend 63 villas.

C'EST PAR le biais d'une émission d'obligations sur le marché officiel de la Bourse de Maurice que le groupe Evaco marquera son entrée parmi les sociétés dont l'expansion leur a valu une classification parmi les entités d'intérêt public. Les transactions de ces obligations d'une valeur de Rs 1 000 chacune sur le marché officiel auront officiellement lieu le 1^{er} juillet 2016.

Le but de l'opération : utiliser les instruments financiers que sont les obligations comme moyens de financement indirect du groupe. Ce sont des obligations à taux variable garanti. En effet, le groupe Evaco jouissait jusqu'ici du statut de société privée financée par des fonds privés. Le retour sur ce type d'investissement sera de 7,4 % annuellement soit une combinaison du taux directeur actuel de la Banque de Maurice (*Repo rate*) majoré d'un taux de 3 %. Les intérêts seront

payés aux investisseurs tous les trimestres. Le capital investi est remboursable au bout d'une période de cinq ans.

Trois faits ont marqué l'opération d'émission d'obligations. D'abord, le groupe Evaco a eu recours à cette opération sans que ses actions ne soient cotées en Bourse. Seules les obligations seront listées sur le marché officiel. Ensuite, le groupe brûlera l'étape d'appel d'offres publique pour l'achat des obligations du fait que l'ensemble des 169 050 obligations émises d'une valeur de Rs 1 000 chacune a déjà été souscrit par des investisseurs privés et institutionnels. Cette opération a été rendue possible grâce à PSG Wealth, une société spécialisée dans le conseil en investissement.

Finalement, même si ses actions ne sont pas cotées sur la Bourse de Maurice, le groupe Evaco s'est

imposé les mêmes obligations appliquées aux sociétés cotées en Bourse en termes de bonne gouvernance, de transparence et de publication financière. Un changement qui a nécessité une restructuration interne du management.

«L'intérêt que les investisseurs ont démontré pour les obligations que nous avons émises témoigne de la confiance du marché dans le groupe», explique Arnaud Mayer, *Chief Executive Officer* du groupe. *«Nous bénéficions d'une expérience inégalée dans le domaine de l'immobilier.»*

INTÉGRATION VERTICALE

En effet, le groupe Evaco, créé en 2002, a été une des premières sociétés à se lancer dans le secteur de l'immobilier au moment où Maurice y faisait son entrée. Lorsque, par la suite, le gouvernement dé-

cide de rationaliser le plan de développement immobilier du pays dans le cadre de l'Integrated Resort Scheme (IRS) et du Real Estate Scheme (RES), le groupe avait réuni suffisamment d'expérience et de savoir-faire pour entrer de plain-pied dans ce secteur émergent.

Pour offrir un produit de qualité conformément aux promesses faites à sa clientèle, le groupe Evaco, également actif dans le tourisme et la construction, a adopté une stratégie d'intégration verticale. Le groupe entreprend la construction autant que la fabrication des éléments d'aménagement intérieur à travers son usine.

Plusieurs projets portent l'empreinte du groupe. Ce sont le Grand Baie Business Park composé de 73 bureaux, le projet Oasis Villas qui a vu la construction de 51 villas de luxe. Il y a eu également le projet Athena qui a vu

l'émergence de 37 villas modernes à Grand-Baie. Le Domaine des Alizées Club et Spa a été inauguré en février 2013. Il s'agit d'appartements de grand standing dans le cadre d'un environnement résidentiel inspiré de celui d'un hôtel. Le Clos du Littoral est le dernier-né des projets du groupe. La première phase de ce projet réalisé dans le cadre du Real Estate Scheme (RES) a été complétée avec succès. Elle comprend 63 villas de grand standing agrémentées de piscine et de jardin privés et d'un spa.

Parmi les projets à venir figure la seconde phase du projet Clos du Littoral. Deux autres projets immobiliers verront le jour à Highlands et à Cap-Malheureux. Le projet de Highlands comprend 52 villas destinées à la clientèle mauricienne.